

*son ami et son protecteur* (1), reçut le commandement de toutes les gardes nationales de France, poste redoutable, qui mettait sous ses ordres immédiats deux ou trois millions de citoyens.

Une vaste tâche était imposée au nouveau ministère. D'immenses difficultés s'accumulaient au dedans et au dehors. Le parti démocratique, reprenant peu à peu courage, profitait de la détresse publique occasionnée par la révolution, pour armer la classe ouvrière, son auteur et sa première victime, contre le pouvoir qui en était sorti. Les puissances étrangères, revenues de leur stupeur, se livraient à des préparatifs menaçants. Dans l'expulsion de la branche aînée des Bourbons, il était entré un sentiment de réaction mal éclairé sans doute, mais très-marqué contre l'humiliation des traités de 1815. A ce point de vue, le mouvement insurrectionnel de juillet offrait tous les caractères d'une véritable déclaration de guerre. Louis-Philippe en comprit la portée ; et, tandis qu'il se reposait sur l'autorité morale de La Fayette du soin de calmer les irritations et les alarmes de l'industrie et du commerce, toute sa sollicitude parut se concentrer sur les relations extérieures du royaume et sur les moyens de détourner la guerre européenne dont il était menacé.

Le parti démocratique proprement dit s'était partagé entre deux systèmes de politique générale. Une fraction considérable et entreprenante de ce parti n'admettait point la coexistence de la monarchie populaire avec les dogmes de la légitimité partout en vigueur en Europe ; elle voulait qu'on laissât au mouvement révolutionnaire convenablement dirigé le soin d'annuler par la force les onéreux traités de 1814 et de 1815, et de changer le droit public européen et les conditions d'un équilibre demeuré favorable à la servitude des

(1) *Louis-Philippe et la Contre-révolution*, tome 1, p. 218.